

DECISION SUR LE RAPPORT INTERIMAIRE SUR LE VIH/SIDA, LA TUBERCULOSE, LE PALUDISME ET LA POLIOMYELITE

La Conférence :

1. **PREND NOTE** du rapport intérimaire ;
2. **PREND** également note, avec satisfaction, de l'institutionnalisation de « AIDS Watch Africa » (AWA) à la Commission de l'Union africaine ;
3. **APPROUVE** les stratégies détaillées sur le développement des systèmes sanitaires, la réduction de la prévalence de la maladie et la promotion de la survie de l'enfant, examinées par la Conférence ;
4. **FELICITE** le Fonds mondial pour la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme pour avoir tenu la neuvième réunion de son Conseil d'administration en Afrique où une décision a été prise pour lancer le cinquième cycle de financement des projets pour la lutte contre ces maladies et **INVITE** la communauté internationale, en particulier les pays industrialisés riches, à financer intégralement le Fonds mondial conformément aux précédents engagements pris à cet effet et compte tenu de l'importance de l'urgence sanitaire de ces maladies en Afrique ;
5. **SE FELICITE** des efforts soutenus déployés aux niveaux national, continental et international dans la lutte contre ces maladies et dans la promotion de la santé et du développement en Afrique ;
6. **REAFFIRME** son engagement à investir des ressources accrues dans le domaine de la santé et à éliminer les obstacles internes à leur utilisation ;
7. **EXHORTE** les Etats membres à :
 - a) jouer un rôle de premier plan dans les négociations des ADPIC et dans la mise en œuvre des mesures identifiées pour promouvoir l'accès aux médicaments génériques à des prix abordables ;
 - b) veiller à ce que chaque enfant soit vacciné contre la poliomyélite en 2005 ;
 - c) préparer des plans interministériels quantifiés de développement et de déploiement des ressources humaines pour faire face aux crises sanitaires ;

- d) préparer les stratégies d'éducation sanitaire pour stipuler une promotion de la santé au niveau continental.
- 8. INVITE** les Etats membres à redoubler d'efforts pour exécuter, de façon efficace et coordonnée, les programmes nationaux de mise en place de systèmes de santé et à améliorer l'accès aux soins préventifs et curatifs ainsi qu'à la prise en charge ; parallèlement à « l'Initiative des Trois Uns » ; au « Programme 3X5 » ainsi qu'au « Partenariat mondial pour la survie de l'Enfant » ;
- 9. DECIDE** de prendre toutes les mesures nécessaires afin de produire, avec l'assistance de la communauté internationale, des médicaments génériques de qualité en Afrique, de promouvoir le développement d'industries pharmaceutiques et de tirer profit de la flexibilité introduite dans les dispositions du droit commercial international ; et **DEMANDE** à la Commission de l'UA d'appuyer la préparation d'un Plan de production de produits pharmaceutiques en Afrique, dans le cadre du NEPAD .
- 10. LANCE UN APPEL** à la communauté internationale pour qu'elle comble le déficit de 19 milliards de dollars US enregistré dans le financement de la santé que l'Afrique, selon l'OMS, n'est pas en mesure de financer à elle seule ;
- 11. DEMANDE** à l'UA d'encourager les partenariats avec la communauté internationale, les institutions des Nations unies et les CER et de coordonner l'évaluation des OMD et d'en faire rapport à la prochaine Conférence.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/127>

Downloaded from African Union Common Repository